



A M. l'IA-DASEN de Tarn-et-Garonne

Objet : suspension des évaluations CP

M. l'IA-DASEN du Tarn-et-Garonne

Depuis deux mois, la vague Omicron a eu, dans les écoles, des conséquences catastrophiques avec des absences d'élèves, d'enseignants et d'AESH qui n'ont pas permis à tous les élèves d'apprendre et de progresser. Tous les professionnels font le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail, du fait de collectifs-classes abîmés où les habitudes nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire.

A la reprise des vacances de février, les élèves et les enseignants auront besoin de sérénité pour réparer l'école et reconstruire les apprentissages. C'est pour cela que les syndicats du premier degré ont tous demandé l'annulation ou la suspension des évaluations de mi-CP, prévues au départ en janvier. Le ministère a finalement fait un autre choix, privilégiant dogmatiquement le report de ces évaluations au retour des congés d'hiver. Pourtant, de l'aveu même de la DEPP, ces évaluations ne pourront même pas être utilisées en comparaison des années précédentes du fait de leurs conditions perturbées de passation et des conditions d'apprentissage dégradées depuis la rentrée.

L'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations mais de soutenir pleinement les personnels de terrain dans le difficile tissage des liens pédagogiques rompus par des semaines de crise, pour réengager tous les élèves dans les apprentissages et limiter le creusement des inégalités scolaires. L'urgence est aussi de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

**C'est pour ces raisons que nous, organisations syndicales du 82, nous opposeront à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignantes et enseignants refusant la passation des évaluations nationales de mi-CP. Elles apporteront tout leur soutien aux personnels s'engageant dans ce sens .**

En vous priant de croire, M. l'IA-DASEN, à toute notre détermination à défendre le service public d'Éducation nationale et ses personnels.